

Repères Synthèse

pour l'économie du Languedoc-Roussillon

N° 3 - Mars 2012

Hérault : Une économie présentielle, dynamisée par la croissance démographique et le tourisme

Bernard TAILHADES - INSEE

L'économie du département de l'Hérault est à dominante présentielle : 73 % des emplois occupés concernent la production de biens et services tournés vers les besoins des populations présentes. Cette caractéristique économique trouve son origine et son principal moteur dans l'attractivité démographique.

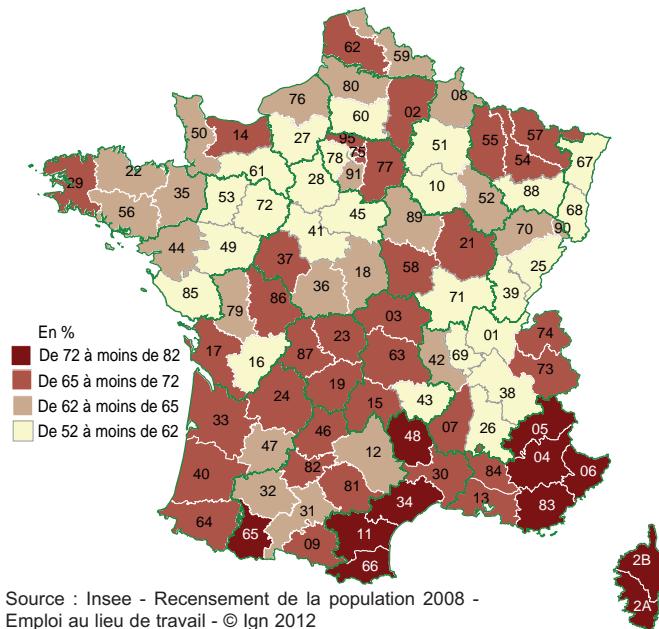
Les emplois de la sphère présentielle sont plutôt peu qualifiés : les salaires y sont en moyenne plus faibles que dans la sphère productive.

L'offre de services présentiels est inégalement répartie. Au grand pôle urbain de Montpellier, caractérisé par une offre large et dense, s'opposent les espaces périurbains, ceux hors influence des villes ou bien les bassins de bord de mer, moins dotés. Pour ces derniers, le tourisme saisonnier du littoral exerce une influence moins dynamisante sur l'emploi que le tourisme d'affaires ou culturel.

Sans changement majeur impactant la sphère publique, à l'horizon 2020 il y aurait 31 400 emplois présentiels de plus qu'en 2008.

L'économie héraultaise est à dominante présentielle. En 2008, 275 000 emplois occupés dans l'Hérault sont des activités de la sphère présentielle, soit 73 % de l'emploi départemental. Cette proportion est bien supérieure à la moyenne des autres départements de province (65 %)⁽¹⁾. Elle classe l'Hérault au neuvième rang des départements de métropole. Cette surreprésentation de la sphère présentielle se retrouve dans d'autres départements où l'attractivité résidentielle et touristique est forte, notamment sur l'arc Méditerranéen et en Corse (carte 1).

Carte 1 - Part de l'emploi présentiel dans l'ensemble de l'emploi en 2008



L'attractivité démographique, principal moteur de l'économie présentielle

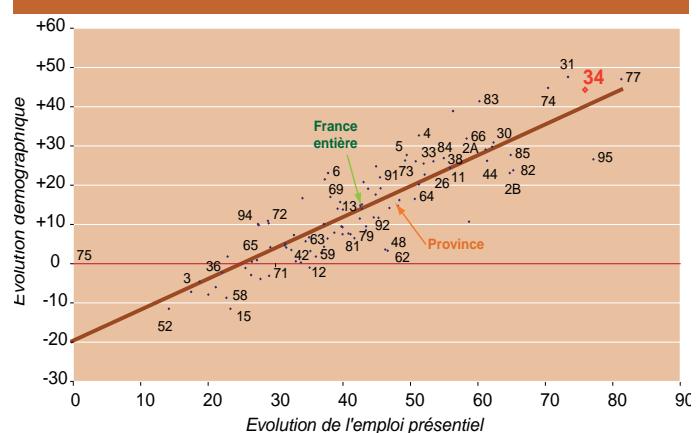
De tous les départements de métropole, l'Hérault est celui qui a connu la plus forte croissance de l'emploi entre 1982 et 2008, après la Haute-Garonne (+ 63 % et + 76 %). L'expansion de l'économie présentielle est liée à la forte croissance démographique du département. Cette dernière s'explique à 90 % par l'attractivité résidentielle qui, de ce fait, est le principal moteur de l'économie présentielle. En 25 ans, alors que la population du département a augmenté de +45 %, l'emploi présentiel a progressé encore plus rapidement, de +76 %⁽²⁾ (Graph. 1).

⁽¹⁾ Comparaisons effectuées avec la France métropolitaine, hors Île-de-France
⁽²⁾ soit, en rythme annuel, +1,4 % contre +2,2 %, entre 1982 et 2008

Graph.1 - Évolution de l'emploi présentiel et évolution démographique entre 1982 et 2008

France entière et départements

Unité : %



Sources : Insee - recensements de la population 1982 et 2008

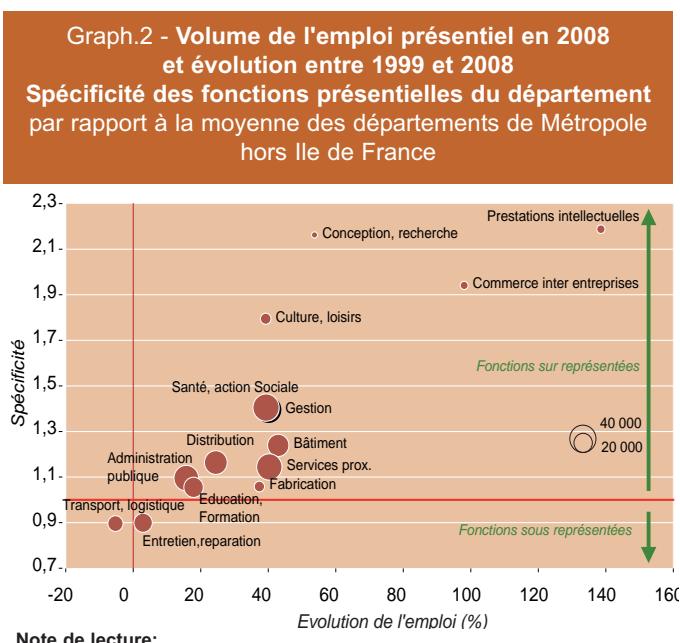
Le développement de l'offre touristique s'est traduit par un rythme très soutenu de croissance de l'emploi salarié touristique dans le département⁽³⁾. Ceci explique en partie que l'emploi présentiel ait progressé plus rapidement que la population.

Au cours de cette même période, les effectifs de la sphère productive, peu développée dans l'Hérault, ont fait l'objet d'une croissance moins soutenue mais néanmoins positive (+36 % entre 1982 et 2008), alors que dans bon nombre de départements, ils se sont rétractés (-7 % en moyenne).

⁽³⁾ de l'ordre de +9 % par an, entre 1998 et 2007

Santé, action sociale et services de proximité, principaux réservoirs d'emploi présentiel

Les plus importantes fonctions de l'économie présentielle (encadré 1), en terme d'effectifs occupés, sont la santé et l'action sociale, ainsi que les services de proximité (graph. 2). Dans l'Hérault, entre 1999 et 2008, ces deux grandes fonctions ont connu une forte progression, de l'ordre de + 40 % chacune, contre +30 % et +18 % dans l'ensemble de la province. Le bâtiment a également bénéficié de cette dynamique : +43 % (province : +27 %).



Les fonctions situées au-dessus de l'axe 1 (conception-recherche, culture, santé...) sont surreprésentées dans l'Hérault par rapport à la moyenne des départements de métropole hors Ile de France. Celles situées en dessous (transports, entretien) sont sous représentées.

Sources : Insee - recensements de la population 1999 et 2008

Si l'on prend en compte les projections de population, et sans changements majeurs impactant la sphère publique, le niveau d'emploi présentiel à l'horizon 2020 pourrait atteindre 306 000 emplois dans le département de l'Hérault, soit 31 400 de plus qu'en 2008.

Encadré 1 : Que recouvre l'économie présentielle ?

La « sphère présentielle » est l'ensemble des activités mises en œuvre sur un territoire pour la production de biens et de services destinés à satisfaire les besoins des populations présentes, résidentes ou de passage (touristes). L'évolution de l'emploi présentiel est donc liée à l'évolution de la population présente.

L'économie présentielle concerne les activités orientées vers les marchés locaux. Parmi les principales activités, figurent l'éducation, la santé et l'action sociale, l' administration, la construction, l'hôtellerie et la restauration, les activités financières, le transport de voyageurs.

Les activités ne relevant pas de cette sphère sont dites non présentielles ou « productives ».

L'économie non-présentielle regroupe les activités qui produisent des biens majoritairement orientés vers les marchés extérieurs au territoire ainsi que les activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

On y trouve notamment l'agriculture, la plus grande partie de l'industrie, le commerce de gros, le transport routier, les services aux entreprises, les activités liées à l'énergie.

L'emploi présentiel concentré dans la grande aire urbaine de Montpellier

Dans le département de l'Hérault, qui compte 1 020 000 habitants en 2008, 52 % de la population réside dans la grande aire urbaine de Montpellier. Cette concentration des habitants s'accompagne d'une concentration encore plus forte de l'emploi présentiel, puisque près de 60 % de cette catégorie d'emplois sont implantées dans la grande aire urbaine de Montpellier.

Pour l'ensemble des bassins de vie du département (encadré 2), l'économie est majoritairement présentielle, mais avec des degrés variables. Les bassins de vie du bord de mer les plus touristiques, Sérignan, Agde, Marseillan, Palavas, ainsi que celui de Lamalou-les-Bains,

Encadré 2 : Les Bassins de vie

Le découpage de la France « en bassins de vie » a été réalisé pour faciliter la compréhension de la structuration du territoire de la France métropolitaine et mieux qualifier l'espace à dominante rurale.

Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès à la fois aux équipements de la vie courante et à l'emploi.

Les services et équipements de la vie courante utilisés pour définir les bassins de vie comportent quatre catégories :

- **Équipements concurrentiels** : Hypermarché et supermarché, grande surface non alimentaire, magasins (vêtements, chaussures, électroménager, meubles), librairie, droguerie, marché de détail, banque, vétérinaire
- **Équipements non concurrentiels** : gendarmerie, perception, notaire, Pôle Emploi, maison de retraite, bureau de poste, crèche ou halte-garderie, installation sportive, piscine, école de musique, cinéma
- **Équipements de santé** : médecin, infirmier, pharmacie, masseur-kinésithérapeute, dentiste, ambulance, maternité, urgences, hôpital de court, moyen et long séjour
- **Équipements d'éducation** : collège, lycée général et/ou technologique, lycée professionnel.

orienté vers le thermalisme, se caractérisent par une part plus élevée d'emploi présentiel dans l'emploi. Dans ces bassins de vie, les services de proximité, et plus particulièrement ceux liés à l'hôtellerie et à la restauration, se sont multipliés. A l'inverse, dans les bassins plutôt ruraux, comme ceux de Olonzac, Saint Chinian et Mèze, la dominante présentielle est moins marquée. Ces territoires, qui ont maintenu une activité agricole et plus précisément viticole, ont une part plus élevée d'emploi productif (carte 2).

Des emplois présentiels moins rémunérés car souvent peu qualifiés

En 2009, le salaire net moyen distribué dans le département de l'Hérault (encadré 3 - DADS) s'élève à 12 € par heure (1 818 € par mois)⁽⁴⁾. La rémunération horaire nette s'élève à 11,70 € (1 770 € par mois) dans les activités de l'économie présentielle, et à 12,80 € (1 943 € par mois) dans celles de la sphère productive.

Les salaires distribués par l'économie présentielle sont inférieurs de 8 % à ceux distribués par la sphère productive. Si l'on enlève les salaires distribués par la sphère administrative, l'écart serait de 15 %. Le principal facteur explicatif de cet écart tient à la structure de l'emploi salarié, notamment sa répartition par catégorie socio-professionnelle. En effet, près de la moitié des effectifs salariés de la sphère présentielle sont des employés : ce sont principalement des serveurs, commis de restaurant, employés polyvalents dans la restauration ; ou bien ce sont des aides à domicile, employés de ménage, dans les services directs aux particuliers. La rémunération horaire nette de ces emplois peu qualifiés est relativement basse (9 €). C'est dans cette catégorie d'emplois salariés que sont concentrés les travailleurs pauvres⁽⁵⁾. A l'inverse, les catégories mieux rémunérées, telles que les cadres, ingénieurs, professions intermédiaires ou techniciens, y sont moins représentées que dans les activités de la sphère productive.

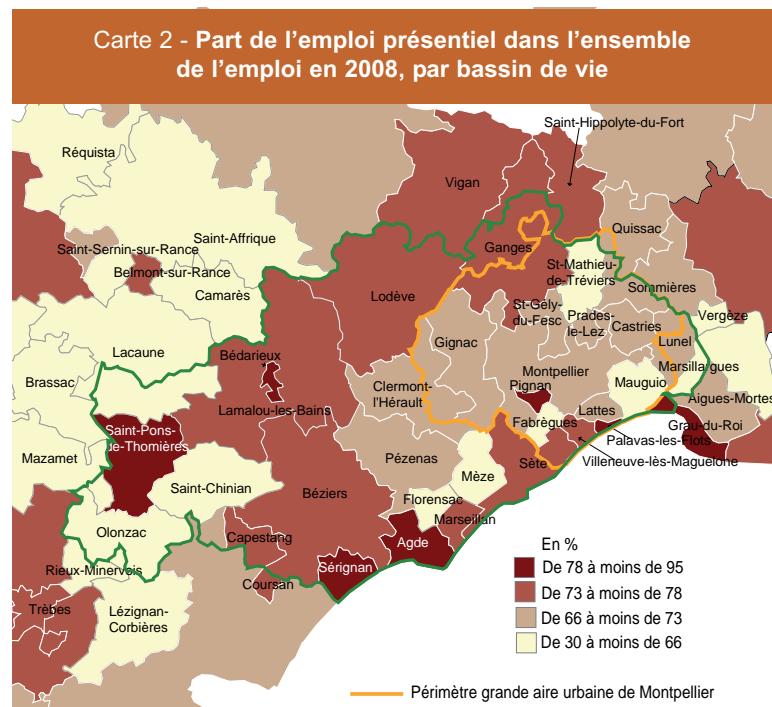
Près de 60 % des emplois salariés de la sphère présentielle sont occupés par des femmes (35 % dans la sphère non présentielle), avec un salaire inférieur de 17 % à celui des hommes : leur rémunération moyenne est en effet de 10,60 € par heure contre 12,80 € pour les hommes. Enfin, le travail à temps partiel est plus fréquent parmi les salariés de l'économie présentielle (34 % contre 25 %) et la rémunération correspondant à un tel emploi est inférieure de 14 % à celle d'un temps complet (10,50 € contre 12,30 €).

⁽⁴⁾ Salaire mensuel net pour 35 heures par semaine = (salaire horaire X 35 heures x 52 semaines) / 12 mois.

⁽⁵⁾ Pauvreté des travailleurs et bas salaires dans l'Hérault - Repères Synthèse N° 5, Juin 2009.

Un niveau de salaire un peu supérieur à celui de la province

Avec un montant mensuel net de 1 770 €, le salaire moyen (11,70 € par heure) distribué par la sphère présentielle du département de l'Hérault se situe à un



Source : Insee - Recensement de la population 2008 - Emploi au lieu de travail
© Ign 2012

Encadré 3 : Les déclaration annuelle de données sociales / DADS

La déclaration annuelle des données sociales (DADS) est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application de l'article R243-14 du code de la Sécurité sociale (Décret du 24 mars 1972) et des articles 87,240 et 241 de la loi 51-711 du 7 juin 1951 du code Général des Impôts.

Dans ce document commun aux administrations fiscales et sociales, les employeurs, y compris les administrations et les établissements publics, fournissent annuellement et pour chaque établissement, la masse des traitements qu'ils ont versés, les effectifs employés et une liste nominative de leurs salariés indiquant pour chacun, le montant des rémunérations salariales perçues.

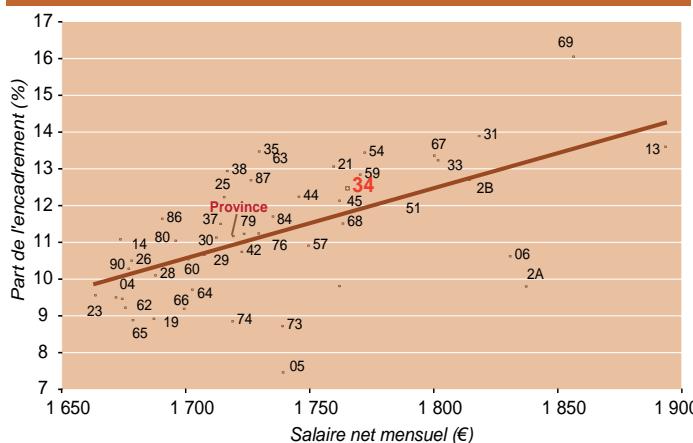
Le champ de l'exploitation des DADS par l'Insee couvre actuellement l'ensemble des employeurs et de leurs salariés, à l'exception des agents des ministères, titulaires ou non, des services domestiques (division 97-98 de la NAF rév.2) et des activités extra-territoriales (division 99 de la NAF rév. 2). On a utilisé ici le fichier exhaustif des DADS en retenant les postes salariés « non annexes » et annexes. L'utilisation des données individuelles des DADS permet une analyse des disparités salariales.

niveau légèrement supérieur à la moyenne de métropole, hors Ile-de-France (1 723 €).

Les départements dont le salaire moyen distribué dans l'économie présentielle est élevé sont ceux où la proportion des cadres est la plus élevée, tels les Bouches du Rhône, le Rhône, la Haute-Garonne (carte 3 et graph. 3).

Dans le département de l'Hérault, la part des emplois de cadres, au sein de la sphère présentielle, est un peu supérieure à la moyenne de province : 12,5 % contre 11,2 %. Les cadres les mieux payés de l'économie présentielle y sont les ingénieurs et les cadres techniques

Graph.3 - Economie présentielle : salaire net mensuel et part de l'encadrement en 2009



Sources : Insee - DADS 2009

d'entreprises (22 € par heure), ceux de la Fonction Publique (21 €) ainsi que les professeurs et professions scientifiques (20 €).

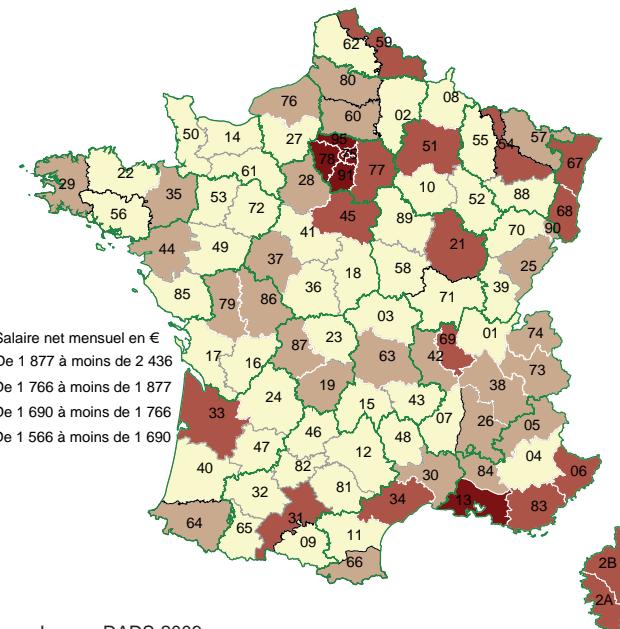
Un cadre exerçant dans la sphère présentielle perçoit, en moyenne horaire, une rémunération nette de 20 € contre 21 € dans l'économie productive.

Au sein du département de l'Hérault, l'économie présentielle des bassins de vie de Montpellier et Lattes se caractérise par un plus haut niveau de qualification des emplois : les salaires nets y sont plus élevés, respectivement 13 € et 12 € par heure (carte 4). A lui seul, le bassin de Montpellier regroupe près de la moitié des effectifs salariés de l'économie présentielle du département et 55 % de la masse salariale. Hors bassin de vie de Montpellier, le salaire moyen de l'économie présentielle du département serait de 10,70 €, soit un niveau équivalent à celui du département de l'Aude. A l'opposé, les bassins de vie d'Olonzac, Florensac, Prades-le-Lez, qui offrent peu d'emplois présentiels à leur population, distribuent un salaire moyen parmi les plus bas du département (9 €).

Une sphère économique dépendante des populations présentes et des revenus

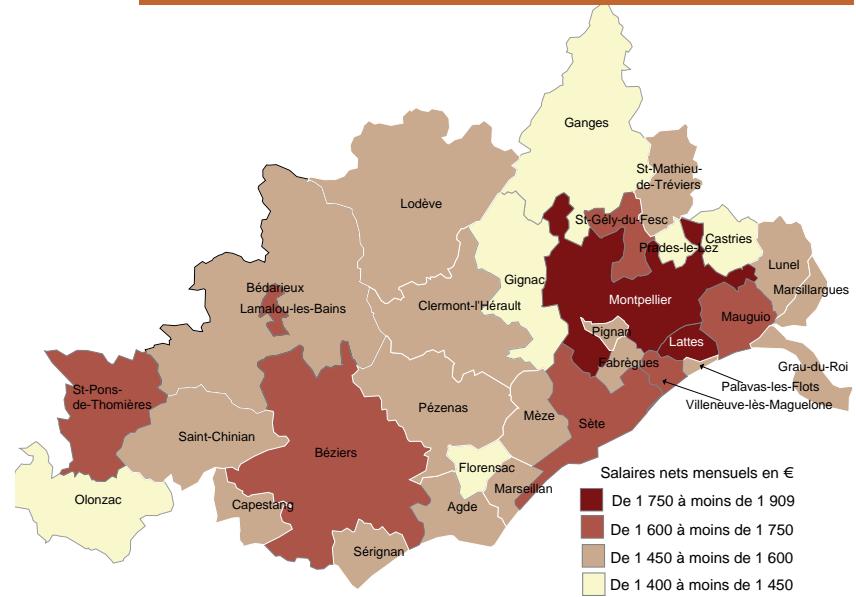
Les emplois de la sphère présentielle ont pour rôle essentiel de rendre des services aux populations présentes sur le territoire, que ces populations soient résidentes ou de passage. Avec une moyenne de 25 emplois présentiels pour 100 individus présents⁽⁶⁾, l'Hérault se situe sensiblement au même niveau que la province et la région. Les départements du Rhône, de la Haute-Garonne et des Alpes-Maritimes, dont les revenus avant transferts⁽⁷⁾ des habitants sont les plus élevés, figurent parmi les plus dotés en services présentiels. A l'inverse, l'Aude et les Pyrénées-Orientales, dont les revenus avant transferts figurent parmi les plus bas, sont moins bien pourvus (carte 5 et graph. 4).

Carte 3 - Salaire net mensuel au sein de l'économie présentielle en 2009



Source : Insee - DADS 2009
© Ign 2012

Carte 4 - Répartition des salaires nets mensuels dans les activités présentielles par bassin de vie de l'Hérault en 2009

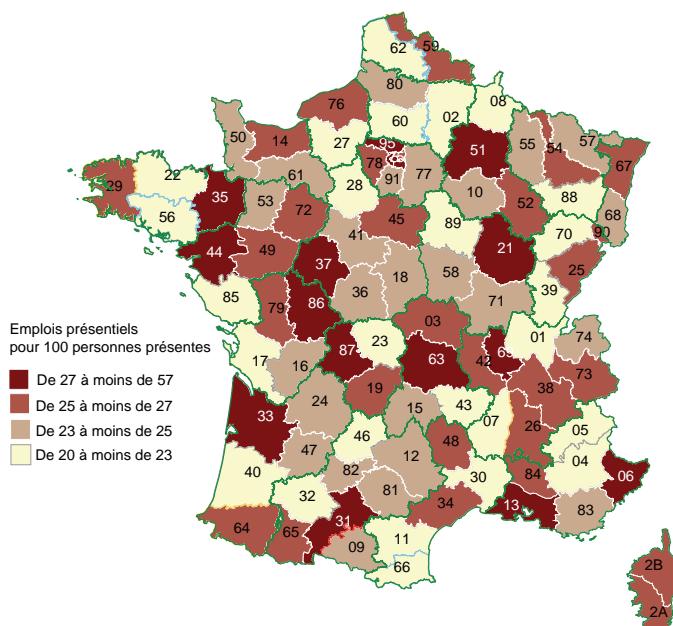


Source : Insee - DADS 2009
© Ign 2012

(6) population résidente + touristes - sortants - voir encadré page 7

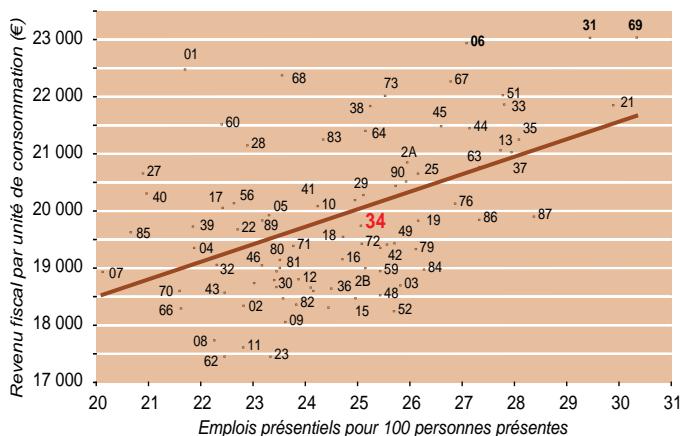
(7) Les revenus avant transferts sont mesurés par les revenus fiscaux par unité de consommation

Carte 5 - Emplois présentiels pour 100 personnes présentes en 2008



Source : Insee - Recensement de la population 2008 - Emploi au lieu de travail - © Ign 2012

Graph.4 - Emplois présentiels pour 100 personnes présentes
Revenu moyen annuel avant transfert



Sources : Insee - Recensement de la population 2008 et revenus fiscaux 2008

La forte orientation présentielle de l'économie héraultaise se traduit par un poids plus faible du système productif, et en son sein, par une faible part de l'industrie. Cette configuration pénalise le département de l'Hérault en terme de niveau de vie, par comparaison avec des départements du sud tels que la Haute-Garonne, ou les Bouches-du-Rhône : la présence d'activités productives tournées vers l'industrie et offrant des emplois qualifiés, bien rémunérés, favorise l'implantation locale de services présentiels.

Les grands pôles urbains mieux desservis

Dans l'économie présentielle, les territoires captent les revenus de ménages mobiles : actifs, retraités, étudiants, touristes. D'où une inégalité d'offre de services selon les territoires. L'attractivité des territoires va en effet de paire avec les emplois de service.

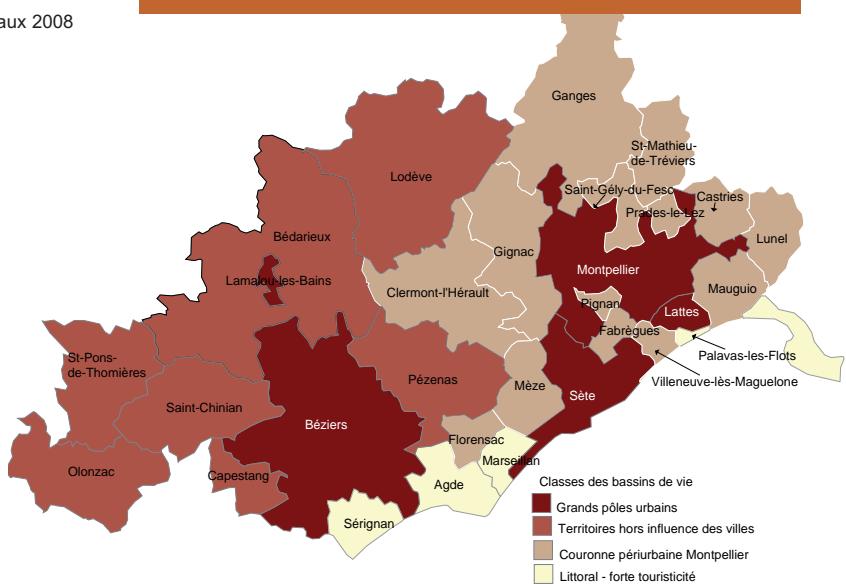
■ Dans les bassins de vie des grands pôles urbains qui concentrent des services ou équipements rares tels les administrations, les hôpitaux, les hypermarchés, l'offre de services à la population présente est plus importante (31 emplois présentiels pour 100 personnes présentes). Dans ces territoires, où travaillent de nombreux actifs qui n'y résident pas, l'offre de services est plus large car les actifs mobiles ont tendance à consommer à proximité de leur lieu de travail. Ceci se retrouve dans toutes les zones fortement urbanisées (dont Montpellier), et aussi dans des zones comprenant des villes moyennes (par ex : Béziers, Sète) (carte 6).

■ Dans les bassins de vie de l'espace périurbain de la grande aire urbaine de Montpellier, lieux de résidence des actifs travaillant dans le pôle, les services, rapportés à la population présente, sont moindres (18 pour 100).

■ Dans les bassins de vie situés hors de l'influence des villes, ceux des hauts-cantons et du centre du département, où la proportion de personnes âgées est plus élevée et les revenus plus bas, la densité d'emplois présentiels par rapport à la population présente est également plus faible qu'en moyenne (21 pour 100).

■ Dans les bassins de vie du bord de mer, le tourisme estival ne permet pas l'installation de services nécessitant une clientèle permanente, pour des motifs de rentabilité, telles les grandes surfaces. Dans ces bassins littoraux, la population présente est nombreuse en cours de saison mais elle génère un nombre d'emplois présentiels limité (12 pour 100).

Carte 6 - Classification des bassins de vie de l'Hérault en fonction de la densité de services présentiels en 2009



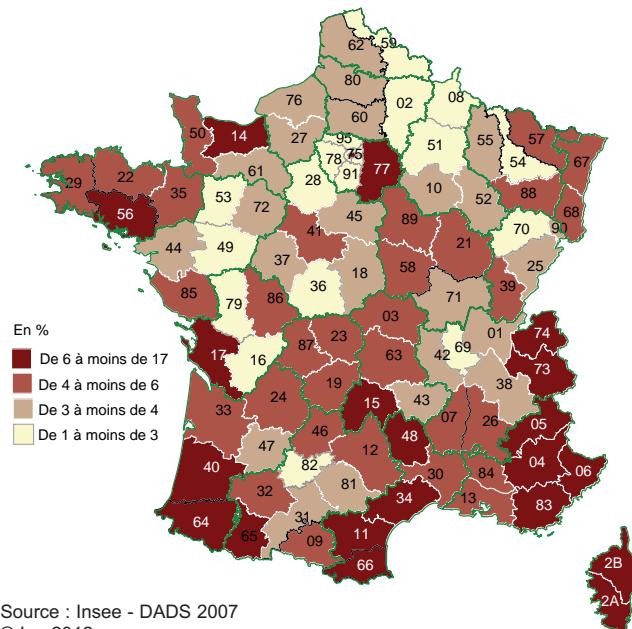
Sources : Insee - Recensement de la population 2008 et revenus fiscaux © Ign 2012

Tourisme d'affaire et tourisme de masse : un impact différent

En moyenne annuelle, 132 000 touristes séjournent dans le département de l'Hérault (491 000 en haute saison). Cette fréquentation touristique génère 22 000 emplois salariés touristiques⁽⁸⁾. Le volume d'emploi touristique du département est un des plus élevés de métropole, hors Île-de-France ; l'Hérault y figure derrière les départements du littoral méditerranéen : Alpes-Maritimes (40 000), Bouches-du-Rhône (33 000), Var (25 000). L'emploi touristique représente en moyenne 7 % de l'emploi du département, et près de 10 % en haute-saison (carte 7).

(8) Données 2007

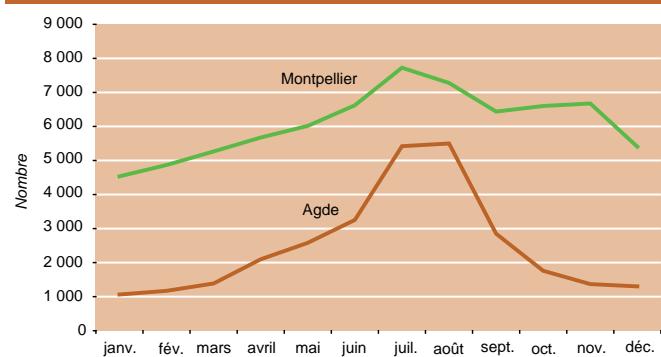
Carte 7 - Part de l'emploi touristique dans l'ensemble de l'emploi en 2007



Source : Insee - DADS 2007
© Ign 2012

Dans l'Hérault, on compte 16 emplois touristiques, en moyenne, pour 100 touristes. Ce ratio est cependant très variable d'un bassin de vie à l'autre. Le tourisme culturel (musée, monuments, festival) et le tourisme d'affaire (salons, expositions, conférences) dans les bassins de vie urbains, génèrent relativement plus d'emplois touristiques que le tourisme de masse ou le tourisme estival, caractéristiques des bassins de vie du bord de mer. Ainsi, 100 touristes induisent seulement 6 à 12 emplois touristiques dans les bassins de Palavas, Marseillan et Agde, contre 80 dans celui de Montpellier et 26 dans celui de Béziers. L'emploi salarié touristique reste essentiellement saisonnier, entre juillet et août, dans le bassin de vie agathois tandis qu'il se prolonge bien au-delà de la haute saison, à Montpellier (graph. 6).

Graph.5 - Emplois touristiques par mois dans les bassins de vie de Montpellier et Agde



Sources : Insee - DADS 2007

Pour en savoir plus

- «Plus d'emplois à vocation résidentielle en Languedoc-Roussillon»
INSEE Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse N°8, octobre 2006.
- «Distinguer la population présente de la population résidente»
Courrier des statistiques, N°128, mars 2010.
- «Grand Sud-est : l'économie présentielle stimulée par la croissance démographique et le tourisme»
INSEE Rhône-Alpes, La Lettre N°131, septembre 2010.
- «Un train peut en cacher un autre, derrière l'économie productive, attention à l'économie présentielle»
Laurent Davezies et Patricai Lejoux, Colloque de l'ASRDLF - 2003, Concentration et ségrégation, dynamiques et inscriptions territoriales.

- Méthodologie -

Méthode d'estimation de la population présente

Les estimations sont réalisées au niveau des bassins de vie. Les chiffres fournis sont des moyennes mensuelles.

La population présente :

Estimer une population présente à un moment donné, sur un territoire donné, nécessite de disposer de trois informations :

- la population résidente
- la population touristique (les entrants)
- la population résidente sortie de la zone (les sortants)

$$\text{Pop présente} = \text{Pop résidente} + \text{Entrants} - \text{Sortants}$$

Un touriste est une personne ayant passé au moins une nuit hors de son domicile. On ne tient donc pas compte des mouvements qui peuvent s'effectuer au cours de la journée. On pose par ailleurs comme hypothèse que les déplacements touristiques se font entre bassins de vie (un touriste qui quitte son domicile quitte également son bassin de vie). Les données sont calculées en « équivalent habitants permanents ». Ainsi, si un touriste a passé 15 nuits au cours d'un mois dans le bassin de vie, cela correspondra à un demi habitant de plus au cours de ce mois.

La population résidente :

C'est la population légale millésimée 2006

Les entrants :

Deux sources d'information sont utilisées, afin d'estimer le nombre moyen d'entrants au cours de chaque mois :

- Les données produites par la Direction du tourisme, fournissant cette information au niveau du département, pour l'année 2005 (« Mobilité touristique et population présente - Les bases de l'économie présentielle des départements ». Direction du tourisme, 2006).
- Les estimations d'emplois touristiques, réalisées par l'Insee, disponibles à différents niveaux géographiques (dont le département et le bassin de vie), et datées de 2005.

L'estimation de la population touristique est réalisée en deux temps :

- Détermination d'un profil d'évolution mensuelle de la population touristique à l'aide du profil d'évolution mensuelle de l'emploi touristique. On constate en effet une bonne corrélation au niveau des départements. Pour modéliser cette relation, on utilise la méthode des noyaux (régression non paramétrique).
- Détermination d'un niveau de population touristique, en faisant l'hypothèse que, pour le mois de présence maximum, la part que représente le bassin de vie dans la population touristique du département est la même que celle de sa capacité d'hébergement.

Les sortants :

La source d'information utilisée est l'enquête « Suivi de la Demande Touristique » (SDT) de 2005.

L'estimation est réalisée en trois étapes :

- Estimation de la probabilité de quitter sa commune au moins une fois dans le mois (taux de partants) à l'aide d'une régression logistique faisant intervenir les variables de niveau communal suivantes : revenu médian par unité de consommation, part des foyers fiscaux imposables et zone d'étude et d'aménagement du territoire (ZEAT).

A partir de ces probabilités, on calcule pour chaque commune l'**effectif ayant quitté la commune au moins une nuitée**, en utilisant les populations légales 2006.

- Estimation du **nombre moyen de nuitées de sortie**, pour les partants, à l'aide d'une modélisation faisant intervenir exclusivement la ZEAT.

- Calcul du nombre de **sortants**.

a) pour chaque commune et chaque mois, on définit :

nombre total de nuitées hors du bassin de vie = nombre de partants x nbre moyen de nuitées hors du bassin de vie.

b) un dernier ajustement est réalisé, afin de disposer de cet effectif en équivalent habitants permanents, en divisant l'effectif obtenu par 30.

c) Les effectifs de sortants sont enfin agrégés par bassins de vie (hypothèse qu'une nuitée hors de sa commune est passée hors du bassin de vie).

L'économie présente, au regard du Conseil Général de l'Hérault

Le Conseil général de l'Hérault et l'INSEE ont entrepris un travail de connaissance rapprochée de l'économie héraultaise. A cet effet, plusieurs études ont été réalisées en partenariat.

Une première étude a porté sur l'étendue du phénomène « travailleurs pauvres » dans l'Hérault : l'Insee a comptabilisé 52 000 personnes sur 350 000 emplois salariés, soit un salarié sur six qui répond à cette appellation. Ceci, mis en relation avec le nombre de bénéficiaires du RSA, (environ 42 000 personnes) et avec le nombre de chômeurs (environ 68 000 personnes, fin 2011), a permis de dresser un état de la précarité dans l'Hérault.

Ensuite, il a été décidé d'approcher, par strates différentes, l'économie de services dans le département : étude « services et emplois dédiés aux personnes âgées », puis étude « services à la personne » - dite « emplois Borloo », et enfin l'actuelle étude sur l'économie présente.

Ces travaux sont enrichis par les tendances, analysées et projetées par l'INSEE, relatives aux possibilités de créations d'emplois à l'horizon 2020 ; ceci permet d'anticiper, voire d'intervenir, pour renforcer l'efficacité des politiques consacrées à l'emploi par l'Assemblée Départementale.

Depuis plus de trente ans, notre département est une terre d'accueil, avec 15 000 nouveaux héraultais par an ; cet apport régulier de population est un moteur déterminant pour la création d'emploi, et en particulier dans la sphère de l'économie présente, qui regroupe l'économie résidentielle et le tourisme.

Cette nouvelle étude éclaire les mécanismes et corrélations entre la dynamique démographique et les créations d'emplois dans la sphère économique présente. En outre, elle questionne sur la faiblesse de l'économie productive locale et sur la vulnérabilité d'un développement économique s'appuyant quasi-exclusivement sur une économie de services et résultant pour l'essentiel des nouveaux arrivants. Elle replace l'Hérault dans la France d'aujourd'hui et souligne les besoins de réindustrialisation et de renforcement des économies, primaire et secondaire (agriculture, industrie).

Par ailleurs, elle met en lumière l'opportunité de développer un tourisme classique, lié non seulement aux atouts naturels du littoral et de l'arrière pays, mais aussi un tourisme lié aux bassins de vie des villes : en effet, le tourisme d'affaires et le tourisme culturel sont des formes plus génératrices d'emplois présentiels que le tourisme estival.

Sylvain Saltiel
Directeur des études territoriales
Chargé de Mission Prospective

